

Assurance automobile ouverture de contrat

Par **ullgom**, le **16/06/2010** à **11:09**

Bonjour,
Mon assureur veut voir mon véhicule avant de signer le contrat, est-ce légal et le cas échéant, est-ce obligatoire ?
Merci

Par **razor2**, le **16/06/2010** à **11:34**

Bonjour, on est dans le domaine "contractuel". Si votre assureur vous demande de voir votre véhicule avant d'accepter de l'assurer, vous n'êtes pas obligé de lui montrer, mais alors, vous devrez aller vous assurer ailleurs...

Par **ullgom**, le **16/06/2010** à **11:36**

oui c'est bien là ma crainte, je pense pas qu'il puisse imposer légalement de le voir, mais effectivement il refusera de m'assurer ...

Ils nous tiennent par les